

# Agir chacun à son niveau

Beaucoup d'actions sont déjà menées localement pour réduire et compenser les émissions de gaz carbonique du territoire. L'ambition « zéro carbone » permet de coordonner et d'amplifier ce mouvement, grâce à la mobilisation collective et individuelle.



**L**a Rochelle a, depuis longtemps, pris conscience des problématiques environnementales et des enjeux climatiques. Le parc Atlantech est sûrement le projet le plus emblématique de l'engagement du territoire rochelais en faveur de la transition énergétique. Mais il n'est pas le seul. L'Université s'est dotée d'un plan d'actions interne pour devenir un campus « intelligent et durable ». Les entreprises du port de commerce coopèrent afin que les déchets des uns deviennent les ressources des autres, dans une logique d'économie circulaire. L'éco-réseau des entreprises de La Rochelle « Biotop » mène des actions de mutualisation pour la réduction, la valorisation et la réutilisation des matériaux et déchets pro-

fessionnels. L'Agglomération développe la mobilité électrique. La ville a fait de la rénovation énergétique de ses bâtiments une priorité. Dans le cadre du projet « territoire zéro carbone », les pouvoirs publics locaux et les acteurs socio-économiques travaillent ensemble afin de pouvoir agir sur les postes les plus émetteurs de CO<sub>2</sub> sur le territoire. À savoir la mobilité, les déchets et le bâti.

## LEVIERS D'ACTION

Plusieurs champs d'actions prioritaires ont été identifiés dans le cadre du projet zéro carbone : le carbone bleu, l'efficacité du bâti et les réseaux, l'autoconsommation grâce aux énergies renouvelables, l'écologie industrielle, la mobilité douce.

Dans tous ces domaines, chacun est invité à contribuer en apportant son expertise ou en expérimentant de nouvelles solutions, à investir dans des projets, voire à développer de nouvelles activités économiques, ou bien encore à bénéficier des services qui seront mis en place. En tant que citoyen aussi, nous pouvons tous agir en nous déplaçant autrement qu'en voiture, en améliorant l'isolation de nos logements, en réduisant nos déchets, en mangeant des produits de saison... Les changements d'habitudes sont l'une des clés pour limiter les émissions de CO<sub>2</sub>. « Il nous appartient de trouver les bons moyens de mobiliser et d'impliquer les citoyens », souligne Emilie Bout, directrice générale des services de la ville.